

## **Mme Katrin Jadin au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur "la situation en Libye" (n° P0158)**

04.04 **Katrin Jadin**: Monsieur le président, monsieur le ministre, comme beaucoup, j'ai pris connaissance de vos déclarations sur une possible intervention militaire en Libye. En tant que démocrate et en tant que libérale, je ne peux rester insensible au drame qui est en train de se jouer dans ce pays. Je pense pour ma part que l'Europe ne peut rester en retrait face à ce drame humain et à cette crise du monde arabe.

Entre le dépôt de ma question et aujourd'hui, les événements se sont précipités. Nous devons faire face à l'une des crises les plus importantes dans la région et dans le monde. La Libye est entrée dans une guerre civile dont les seules victimes sont comme toujours les populations: nous ne comptons plus les morts et les déplacés. Dans ce contexte, la Belgique peut-elle réellement rester au balcon devant le drame qui se joue? Comment pouvons-nous justifier notre inaction devant le peuple libyen assoiffé de liberté?

Les erreurs du passé ne doivent pas se répéter. Personne n'a oublié l'ex-Yougoslavie et l'attitude de l'Europe ne réagissant pas face au désespoir humain et à la folie meurtrière. La France, la Grande-Bretagne, le Liban ont déposé un projet d'intervention militaire en Libye devant l'ONU et il se dit que de nombreux pays arabes seraient prêts à se joindre à une telle action. Il est temps pour nous de prendre nos responsabilités, nous qui nous targuons d'être démocrates et qui nous sommes tous autoproclamés les défenseurs de la liberté. Pourrait-on justifier de laisser se produire un tel massacre?

Le président Obama a lui-même plaidé en juin 2009 au Caire pour que tous les peuples aient la possibilité de goûter à la liberté en promettant de défendre partout cette légitime aspiration. Nous sommes ici devant cette aspiration à la liberté et à la démocratie et nos palabres actuelles sont donc malvenues. Il est l'heure de décider.

L'attitude de l'Allemagne dans ce dossier est d'ailleurs particulière – et je la regrette. Fermer les yeux et se boucher les oreilles n'a jamais réglé aucun problème.

Verhofstadt se dit malade face à l'attitude des Européens. Et je ne peux que rejoindre les propos de notre ancien premier ministre. Une diplomatie intense est donc nécessaire, mais il faut savoir que chaque minute supplémentaire plonge toujours un peu plus des hommes et des femmes dans le désarroi et la peur. L'heure est venue de sortir l'Europe des discussions sans fin pour agir intelligemment et dans l'intérêt du peuple arabe en général et libyen en particulier.

Monsieur le ministre, mes questions sont donc les suivantes. Quel type d'intervention pourrait-on souhaiter? Pouvez-vous faire le point sur les contacts diplomatiques qui sont pris aujourd'hui? La décision du G8 entérine-t-elle définitivement toute intervention militaire en Libye?

Le doute semble avoir gagné les Européens. Certaines chancelleries pensent déjà à l'après- Khadafi avec Khadafi en niant les aspirations du peuple libyen. Cela vous semble-t-il envisageable?

**Minister Steven Vanackere** : Ensuite, nous avons déjà discuté de la pression sur le régime de Kadhafi il y a quelques semaines. Vous savez que nous avons contribué à la renforcer à travers des sanctions comme l'embargo sur les armes et les équipements qui pourraient être utilisés pour réprimer la population, le *visa ban*, le gel des avoirs. Cet exemple est suivi par les Nations unies. Le gel des avoirs a ainsi été accepté.

Vous savez que l'Union européenne a interrompu ses négociations avec la Libye relativement à un accord-cadre. La présence de ce pays a été suspendue au Conseil

des droits de l'homme, avec l'approbation de la Ligue arabe. Nous travaillons actuellement à l'élargissement de ces sanctions à d'autres entités et personnes liées au clan Kadhafi.

Donc, la Belgique a pris des mesures réclamées par plusieurs intervenants.

Ensuite, madame Boulet, j'en viens à votre question: "Faut-il pousser Kadhafi dans l'illégalité par la reconnaissance du CNT?" Il ne s'agit pas de cela, puisqu'il y est déjà! Il n'est nul besoin de reconnaître quelqu'un pour que la communauté internationale dénonce sans ambiguïté l'illégalité des agissements et de la position de M. Kadhafi.

Vous qualifiez de fébrile la position de la Belgique.

Je ne suis pas tout à fait d'accord. Il ne suffit pas, madame, d'être contre Kadhafi pour que nous soyons sûrs et certains que ses opposants pourront représenter le peuple libyen et embrasseront la démocratie. Avant d'être reconnu comme tel, il faut respecter plusieurs conditions.

Comme le reste de l'Union européenne, nous avons reconnu ce Conseil comme un interlocuteur politique sans pour autant le désigner comme le seul représentant légitime du peuple libyen. Ainsi que l'a précisé le premier ministre à l'issue de sa rencontre avec les délégués du CNT, la Belgique reconnaît des États, mais pas des gouvernements

ni des partis.

On en vient au noeud du problème, à savoir la réflexion relative aux contours d'une éventuelle intervention militaire. Je peux effectivement témoigner de l'hésitation de mes collègues. Voici quelques jours, alors que les ministres des Affaires étrangères s'étaient réunis en Hongrie, un de mes collègues, soutenu par de nombreux autres, citait M. Cooper: "*It's better to send elder men to bore each other than to send younger men to kill each other*" privilégiant la voie diplomatique plutôt que la force.

Face à cette situation inhumaine et inacceptable dans le pays où un régime est en train de tuer des compatriotes, il y a une demande d'agir. Mais il n'est pas attentiste de réfléchir. Il ne faut jamais se dépêcher, au risque de prendre une mauvaise décision. Il faut réfléchir à nos actions. Dès le départ, j'ai dit qu'une action militaire était possible mais qu'elle devrait répondre à certaines conditions. La Belgique a directement énuméré trois grandes conditions. Premièrement, une action militaire doit répondre à une vraie demande ou une nécessité venant de la Libye.

Deuxièmement, il faut un soutien des organisations régionales, notamment de la Ligue arabe et idéalement aussi de l'Union africaine.

Troisièmement, il faut un mandat légitime faisant suite à une décision du Conseil de sécurité. Pour notre pays, ce mandat du Conseil de sécurité, est essentiel. La clé se trouve à New York où une discussion est en cours.

Je rappelle qu'aucune décision visant à lancer des actions militaires n'a été prise.

Je voudrais aussi tenter d'expliquer notre position à M. Van der Maelen. Si les trois conditions semblent être réunies, en tout état de cause, si la résolution est prise en compte, je voudrais en rajouter une autre.

**04.11 Katrin Jadin:** Monsieur le ministre, merci pour cette belle leçon de relations diplomatiques! En effet, il y a des instruments qu'il faut continuer à renforcer. J'aurais souhaité que la Belgique en l'occurrence puisse aussi, à un moment donné, être un fer de lance en la matière.

Rien ne nous empêche de le faire. Bien évidemment, en ce qui concerne les conditions qui doivent être remplies pour justifier une intervention, je rejoins les propos tenus à l'égard de l'Union africaine et, plus singulièrement, la demande qui

devrait émaner de la Libye. Dans la mesure où nous n'avons plus d'interlocuteur légal, cela me paraît difficile!

Je souhaite d'autant plus que le parlement tienne un débat pour avoir, peut-être par le biais d'une résolution, la possibilité de vous octroyer un mandat plus fort pour vous donner de la voix au niveau international. Discutons-en! Cependant, je crains, tout comme M. Brotcorne l'a dit à juste titre, que les mouvements de libération qui ont vu le jour en Tunisie et en Égypte se trouvent en danger si nous n'agissons pas rapidement.

J'espère vraiment que la Belgique, avec les moyens dont elle dispose, pourra donner un signal fort.